Projet pédagogique - Année 2025

ALSH - Couleur Nature – FOL26

3/12 ans

Vacances d'hiver, printemps et été 2025

Pour la Direction et l'équipe d'Animation de l'ALSH

Ainsi que l'équipe du centre Couleur nature

Sommaire

Présentation de la structure associative - Couleur Nature – FOL26 3

A/ Le projet de fonctionnement 5

1) Organisation de la vie quotidienne 5

a) Présentation du centre et de son environnement 5

b) La Journée type 5

c) Organisation de la vie quotidienne 6

d) Prévention de la violence physique et morale 7

e) La participation active et citoyenne des enfants 7

f) L'organisation du suivi individuel des enfants 8

1) Les objectifs pédagogiques et opérationnels 9

a) Pour que l'enfant grandisse et s'épanouisse 9

b) Pour que l'enfant devienne le citoyen de demain 9

c) Pour que l'enfant s'amuse 10

2) Les moyens 11

a) Les moyens opérationnels 11

b) Les moyens financiers 11

c) Les moyens humains 11

La directrice 11

L'animateur(trice) 12

L'assistant(e) sanitaire 12

Les prestataires ou intervenants extérieures 14

3) La communication 15

4) L'évaluation 15

Présentation de la structure Couleur Nature – FOL26

Origine du projet de la structure Couleur Nature à Lus la croix haute

Le centre Couleur Nature a été construit dans les années 60 suite à la demande de la commune de Lus la croix haute et au don du terrain d'implantation à la Ligue de l'enseignement de la Drôme, à qui a été demander de construire ce projet de centre enfance dans ce milieu montagnard.

La ligue de l'enseignement de la Drôme, maintenant appelé Fédération des Œuvre Laïque de la Drôme (FOL26) étant reconnu d'intérêt public pour son engagement éducatif, ses valeurs, ses priorités et ses principes, ceux-ci ont donc installé ce centre de vacances pouvant accueillir 4 classes de découverte dans ce milieu sauvage du vallon de la Jarjatte.

Le centre a été rénové entièrement en 1994 pour le rendre d'autant plus accessible et intéressant pédagogiquement :
- Les dortoirs transformés en chambres de 3/4 personnes avec sanitaire et douche individuelle.
- Les salles de classes qui étaient dans des préfabriqués à l'extérieur ont été incorporées dans le bâtiment principal.
- une salle d'escalade intérieure a été conçue dans le bâtiment.
- une cuisine de collectivité a été construite afin que les repas puissent être fait dans les normes.
- une piscine extérieure a été construite afin d'avoir une réserve d'eau incendie, et un lieu de rafraîchissement pour l'été.

Cette même année, en 1994, dans la suite du Sommet de Rio de 1992, la Ligue de l'enseignement a créé le programme CED « Citoyenneté - Environnement - Développement durable » qui a permis la réalisation de nombreux projets concrets entre des écoles et leur municipalité, le développement de partenariats, en particulier pour la création d'outils pédagogiques, et **la labellisation d'une trentaine de centres d'accueil de classes et de séjours de découverte dont le centre Couleur Nature fait partie.**

Ce programme a permis de cadrer cette pratique de respect de l'environnement qui était présente depuis des années : la volonté de prendre en compte l'environnement et le développement durable comme un axe prioritaire de travail.

A/ Le projet de fonctionnement

1) Organisation de la vie quotidienne

Dans une logique globale et selon le nombre et l'âge des enfants inscrits, nous séparerons l'accueil des 2 tranches d'âges 3/6ans et 7/12ans grâce à l'embauche de 2 animateurs/trices. En effet, le constat des besoins sur ces deux tranches d'âge et bien différent :

- De 3 à 6ans, le « Je » est de plus en plus utilisé pour parler de soi-même et il se distingue du « tu ». L'empathie se manifeste clairement dans des comportements observables. Le jeu prend énormément d'importance tout au long de cette période : jeux symboliques, jeux d'assemblage et jeux de règles simples. La compagnie des amis aide l'enfant à se développer sur le plan social et affectif. Plus l'enfant mature, plus il perçoit les groupes auxquels il appartient : l'école, la garderie, le quartier, etc

- De 7 à 12 ans l'enfant fait mieux la différence entre le réel et l'imaginaire. D'ailleurs, il a une imagination débordante. Il peut inventer, se raconter des histoires et même dire des mensonges. Il ne va pas être capable d'apprendre et de comprendre tout en même temps. Mais avec du temps, de la manipulation et des explications, il acquerra les apprentissages. Le cerveau, d'un enfant entre 7 et 12 ans, est toujours en train de se construire. L'enfant a besoin de manipuler des objets pour raisonner correctement. C'est le stade des opérations, d'abord concrètes, puis formelles, il apprend à manier les idées. C'est l'âge du pourquoi, il est avide de comprendre les choses.

  C'est également l'âge de l'autonomie. L'enfant va apprendre petit à petit à se débrouiller seul. Au cours de cette période, nous voyons apparaître la séparation entre les filles et les garçons. Ils n'ont plus les mêmes centres d'intérêt et ne vont plus jouer ensemble.

  Vers 10 – 11 ans, arrivent les crises, les claquements de porte, les révoltes contre les parents… L'adolescence approche…

a) Présentation du centre et de son environnement

L'accueil de loisirs se déroulera au sein de la salle d'activité « salle cheminée » du centre, ou en salle d'activités de l'étage ou au préfabriqué.

Tant que nous aurons la possibilité d'accueillir les jeunes sur le centre, cela sera fait ainsi. Sinon, l'association signera une autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec L'EPIC des stations de la Drôme afin de louer ce bâtiment sur certaines périodes d'ouverture de l'ALSH. *Le préfabriqué se trouve sur les hauteurs de la Jarjatte, au pied des montagnes. Il est composé d'une grande pièce commune, de deux toilettes, d'un hall et d'un espace de rangements, le tout pour une superficie de 80 mètres carrés.*

Dans toutes les situations, les extérieurs permettent aux enfants de jouer en pleine nature et sont propices aux activités de plein air.

b) La Journée type

- ✓ <u>8h30-9h00</u> : Début de la journée pour l'animateur(trice). Mise en place de la salle et l'accueil, préparation des activités du matin et travail administratif si besoin.
- ✓ <u>8h30-9h30</u> : Accueil des enfants et de leurs parents, présentation et visite si nécessaire, petits jeux en attendant le reste du groupe.
- ✓ <u>9h30</u> : Début de l'activité du matin
- ✓ <u>11h30</u> : Temps et jeux libre
- ✓ <u>12h15</u> : Repas
- ✓ <u>13h00</u> : Temps calme ou sieste
- ✓ <u>14h</u> : Début de l'activité de l'après midi
- ✓ <u>16h</u> : Petite réunion d'enfants « KOIKISPACE » temps d'échange et de partage sur

la journée passée, temps de médiation, idées d'activités émanant des enfants, humeur du jour…

- ✓ 16h30 : Goûter
- ✓ 17h – 17h30 : Départ des enfants

c) Organisation de la vie quotidienne

Comme nous sommes un accueil de loisirs sans hébergement nous partageons peu de temps de vie quotidienne avec les enfants, cependant ceux-ci sont tout de même très importants.

Les repas

Chaque jour les enfants viendront avec un repas à réchauffer ou pique-nique que leurs auront préparé leurs parents, cependant il est possible que nous puissions aussi organiser des ateliers cuisine.

Les repas sont des moments importants de la journée, des temps conviviaux, d'échange, de partage. Ce doit être un moment de détente, calme et agréable. Bien se nourrir est vital pour chaque être humain. Une bonne alimentation est donc indispensable à la bonne santé de chacun. Les adultes doivent se positionner à chaque table et veiller à ce que les enfants :

- ✓ Evitent les déplacements inutiles
- ✓ Acquièrent de l'autonomie en se servant seul
- ✓ Discutent tranquillement
- ✓ Fassent attention au gaspillage et goûtent à tout
- ✓ Débarrassent leur table et participent aux tâches collectives.

On doit garder à l'esprit que c'est aussi un temps éducatif qui permet de parler de notion d'équilibre alimentaire, de provenance des aliments, de cuisine du monde, de spécialités de certaines régions, des fruits et légumes de saisons, de cuisine biologique... L'éducation alimentaire doit être largement intégrée. Ce sera aussi l'occasion pour certains de voir les différences des repas de chacun, d'apprendre à respecter cela, d'éveiller la curiosité, d'échanger, partager, faire goûter le copain…

Les temps calmes et/ou sieste

Il est parfois difficile de s'accorder des moments de repos, de calme lorsque l'on vit en collectivité. Aussi l'équipe veillera à mettre en place un temps calme après chaque repas du midi ou quand le besoin se fera ressentir. En effet le temps de digestion après ce repas est propice au repos.

Nous aménagerons donc des espaces pour que les jeunes puissent faire une sieste, lire, dessiner, faire un jeu calme, écrire... Pour les plus jeunes l'accès à un espace pour faire une sieste sera mis en place avec la surveillance d'un animateur.

Les temps libres

Attention à ne pas confondre temps libre et enfants livrés à eux même.
Les temps de jeux libres sont selon moi indispensable à chaque enfant. Ce sont des temps sans consignes particulières données par un adulte (mis à part les consignes de sécurité et de respect qui doivent toujours être respectées), des temps ou les enfants inventent leurs règles, stimulent leur imaginaire, font de la médiation, se partagent les rôles, gèrent les conflits, apprennent à prendre position. Evidemment ce temps libre n'est pas imposé et si l'enfant a besoin de l'interaction avec l'adulte et veut partager un jeu avec lui, c'est aussi envisageable. Cependant nous encourageons vivement ce temps de jeux sans adulte.

d) Prévention de la violence physique et morale

Pour prévenir toutes dérives de ce genre et éviter les débordements, la directrice rappel à l'équipe les règles à respecter et les lois en vigueur, en travaillant avec des enfants l'animateur s'engage à respecter la loi. Un temps de discussions sur ce thème est prévu lors de la première réunion. Celui-ci permettra de débattre sur ce thème, de parler du respect de chacun, de la protection de l'enfance et des droits de l'homme. L'équipe instaurera elle-même des règles à respecter impérativement.

Dès le premier jour avec les enfants, un temps sera réservé à l'élaboration des règles de vie, cela permettra d'aborder le sujet de la violence verbale et physique et d'en débattre avec eux, connaître leurs ressentis et ce qu'ils souhaitent mettre en place pour éviter toute situation de ce genre (réunion d'enfants, médiation...). Dans le cas où un enfant soit impliqué dans des faits de violence, une fiche incident sera remplie et le responsable pédagogique sera prévenu. Une rencontre avec les enfants ou adultes impliqués se fera au plus vite pour régler le conflit et prendre les décisions adaptées. Les parents seront mis au courant le jour même et nous pourrons prendre le temps d'échanger à ce sujet.

Pour les adultes toute violence physique, morale, mise en danger des enfants, attitudes équivoques vis-à-vis d'un enfant, seront sanctionnées par un renvoi immédiat, un signalement à la DDCSPP et le cas échéant à la gendarmerie.

e) La participation active et citoyenne des enfants

Il s'agit pour les enfants, les jeunes d'exercer un pouvoir sur le cours des choses et donc d'engager de réelles responsabilités.

Les animateurs seront là pour guider les enfants et impulser une dynamique, en aucun cas ils ne devront faire pour les enfants mais plutôt faire avec. Chacun sera mis sur le même pied d'égalité pour le roulement sur les différentes tâches à effectuer, enfants comme adultes (rangement de l'activité, coup de balai dans la salle, vaisselle…).

Cette participation citoyenne se mettra surtout en place lors des réunions d'enfants (KOIKISPACE). C'est à ce moment que les enfants auront la place pour s'exprimer, donner leurs avis, faire des choix…

Mais les enfants devront aussi faire preuve de gestes éco-citoyens comme éteindre les lumières, ne pas laisser couler l'eau, trier les déchets (quatre poubelles seront mises à disposition : ménagère, compost, recyclable, papier et brouillon à réutiliser).

Nous mettrons aussi en place des activités sur cette thématique de l'écocitoyenneté : Atelier recyclage, jeux de coopération, animation de découverte de leur environnement naturel…

f) L'organisation du suivi individuel des enfants

L'équipe doit avoir à l'esprit que son rôle de référent lui impose une conduite exemplaire. Nous devons être cohérents entre le dire et le faire.

Nous sommes des interlocuteurs privilégiés et donc des repères rassurants. Nous devons être vigilants et garantir le bien-être des enfants, nous assurons la sécurité physique, morale et affective des jeunes dans la vie quotidienne et dans les activités. Nous serons vigilants à la satisfaction impérative des besoins physiologiques et de sécurité, et à la possibilité de satisfaire les besoins d'appartenance, d'estime et d'accomplissement de l'enfant.

Nous devrons être au courant de tous les problèmes de santé, allergies, soucis familiaux (enfant en foyer…) que peuvent rencontrer les enfants dont nous sommes référents afin de pouvoir remédier rapidement aux problèmes rencontrés et de mieux comprendre les réactions de certains jeunes. L'équipe doit être à l'écoute et créer un climat de confiance avec les jeunes pour que ceux-ci n'hésitent pas se confier le cas échéant.

Nous sommes aussi les interlocuteurs privilégiés des parents. A la fin de la journée, quand les parents viendront récupérer leurs enfants, nous nous devons de leur transmettre les informations importantes de la journée.

Il nous sera possible d'aborder un souci rencontré mais aussi de valoriser les comportements de l'enfant, l'encourager, échanger avec les parents, rassurer, trouver des solutions ensemble… L'échange régulier avec les parents nous permet aussi de mieux cerner l'enfant et d'avoir des pistes pour l'accompagner au quotidien dans son épanouissement. Pour cela nous organiserons aussi quelques temps à la sortie de l'accueil de loisirs les vendredis sous forme de goûter, expo, spectacle…pour que nous puissions prendre le temps de discuter mais aussi afin d'inciter les parents à se rencontrer, prendre le temps de voir ce que les enfants ont créé, les regarder évoluer ensemble, leur accorder une attention particulière…

1) Les objectifs pédagogiques et opérationnels

a) Pour que l'enfant grandisse et s'épanouisse

- <u>Il faut développer son autonomie</u> :

- En l'impliquant dans l'organisation et les gestes de la vie quotidienne (repas, rangement, habillage, hygiène).
- En mettant à disposition du matériel (mise en place, rangement, respect du matériel).
- En le laissant prendre des initiatives et en valorisant ses compétences.

♣ Il faut développer ses capacités physiques, sensorielles et intellectuelles

- Susciter l'intérêt en proposant un large choix d'activités diversifiées avec différentes approches (sensorielles, scientifiques, sportives, créatives, émotives…).
- En favorisant les apprentissages de façon ludique.
- En apprenant à connaître et à gérer ses émotions.
- En proposant des activités en lien avec la nature et le « dehors ».
- En stimulant son imagination, sa créativité, sa curiosité.

♣ Il faut qu'il se sente en sécurité

- En ayant des règles communes et en les intégrant, en respectant les consignes car on leur donne du sens.
- En créant un climat de confiance
- En prenant en compte les besoins et les possibilités de chacun
- En créant des espaces conviviaux, sécurisants et chaleureux
- En privilégiant la sécurité physique : trousse pharmacie, fiche de sortie, connaissance des procédures de sécurité et d'évacuation, …
- En prenant connaissance de règles spécifiques sur des activités sportives

b) Pour que l'enfant devienne le citoyen de demain

♣ Il faut qu'il se réfère aux valeurs communes

- En instaurant des règles de vie communes pour les enfants comme pour les adultes
- En définissant le négociable et le non négociable
- En créant un cadre
- En privilégiant les notions de respect (des autres et du matériel) et de liberté
- En respectant le rythme et la fatigue de chacun
- En luttant contre les discriminations en tout genre
- En amenant des notions de politesse, de tolérance et en luttant contre les incivilités

♣ Il faut favoriser les relations et les échanges

- En proposant des temps de bilan et de préparation.
- En mettant en place des temps d'expression.

- En mettant en place des activités collectives, en prônant l'individualité de chacun.
- En proposant des jeux de coopération et de compétition.
- En prônant la solidarité et l'aide.
- En créant du lien social : famille.
- En valorisant les comportements positifs.

♣ Il faut l'initier au respect de son environnement naturel

- En responsabilisant sur des gestes éco-citoyen.
- En proposant des activités d'éducation à l'environnement, en étant dehors, en apprenant à aimer et donc à respecter.
- En faisant attention à ne pas gaspiller, à recycler.
- En favorisant le tri des déchets alimentaires.

c) Pour que l'enfant s'amuse

♣ Il faut créer un environnement propice

- En adaptant les activités en fonction du rythme des enfants
- En mettant du matériel varié à disposition.
- En privilégiant la sensibilisation pour amener l'activité.
- En prenant les mesures nécessaires en termes de sécurité.

♣ Il faut le faire jouer, jouer avec, laisser jouer et lui donner à jouer

- En proposant un programme d'activité clair
- En recherchant des activités novatrices
- En éveillant la curiosité et l'imaginaire
- En proposant des temps libres
- En proposant des activités ludiques et épanouissantes
- En transmettant un savoir pour permettre un réinvestissement autonome
- En modifiant et adaptant les activités

2) Les moyens

a) Les moyens opérationnels

Les Locaux

L'accueil de loisirs se déroulera au sein des locaux de Couleur Nature (salle de classe, salle cheminée ou préfabriqué.

Les repas et les goûters

Chaque enfant apportera son repas/pique-nique (mis au frigo dès son arrivée et qui peut être réchauffé au micro-ondes) et son goûter. Nous relèverons la température du frigo chaque jour.

b) Les moyens financiers

Les partenaires financiers de l'association sont la CAF, la MSA ainsi que la communauté de communes du Diois. Nous serons à l'affut des aides ou subventions supplémentaires possibles pour optimiser la qualité d'accueil des séjours.

c) Les moyens humains

Le/La directeur/trice

Le directeur/trice sera aussi un acteur éducatif et une personne ressource. Il assure la direction du séjour, anime la vie quotidienne et certaines activités avec les enfants.

Ses missions sont :

- Elaborer le projet pédagogique et garantir la mise en pratique du projet éducatif.
- Gérer le budget et la comptabilité du séjour.
- Recruter et travailler avec un animateur/trice.
- En partenariat avec l'équipe de Couleur Nature - Réserver les prestataires.
- Animer, former et accompagner l'animateur.
- Créer et animer les activités avec l'animateur.
- Garantir la bonne prise en charge des enfants.
- Informer les parents.
- Favoriser la valorisation des compétences de chacun.
- Garantir la sécurité physique, morale, affective de tous.
- Animer le vivre ensemble.
- Gérer le matériel et les achats.

L'animatrice/teur

Son rôle est de :

- Animer en tenant compte du projet éducatif de l'organisme et du projet pédagogique du directeur.
- Garantir le bien-être des enfants. Il assure la sécurité physique, morale et affective des enfants dans la vie quotidienne et dans les activités.
- Accompagner les jeunes afin de leur donner des repères, il est à l'écoute.
- Gérer les activités du début (préparation) à la fin (nettoyage et rangement).
- Veiller à ce que l'enfant se sente réellement en vacances
- Faire en sorte que les activités aient du sens, il réfléchit à un rôle éducatif et fait en sorte que les activités ne soit pas basé sur le simple principe de consommation.
- Encadrer les activités de manière participative.

- D'être dans une **démarche de proposition et de participation**.
- Mener les réunions d'enfant ou aider les jeunes à les mener.
- Encadrer et animer les temps de vie quotidienne.
- Suivre les consignes des prestataires lors d'activités spécifiques.
- S'assurer que les prestataires encadrent les jeunes en toute sécurité.
- Veiller aux règles d'hygiène.

L'assistant(e) sanitaire

Le Directeur/trice sera responsable de la santé et de l'hygiène des enfants accueillis. Il/elle délèguera des responsabilités particulières aux animateurs de tranches d'âges en cas d'allergie alimentaires, ou vigilance santés d'enfants en particulier :

- Elle/Il assure les soins et respecte les ordonnances pour les traitements.
- Elle/il a un rôle formateur auprès de tous sur ses compétences spécifiques ; cherche avant tout à être garant du bien-être de chacun.
- Elle/Il sait dédramatiser les situations et se doit d'être rassurant.
- En aucun cas elle/il ne se substitue au médecin et n'établit donc aucun diagnostic.
- Elle/Il regroupe les fiches sanitaires de liaison.
- Elle/Il complète les cahiers d'infirmerie.
- Elle/Il doit suivre sur la durée de la journée, le bon respect des régimes alimentaires.(L'animateur veille aussi à ce point)
- Elle/Il doit gérer le stock de matériel de premiers soins ainsi que les trousses à pharmacie (renouveler les produits si nécessaire).
- Elle/Il doit assurer la surveillance des enfants malades.
- Elle/Il doit alerter les parents en cas de problème.

✓ **Le Suivi des Traitements et la gestion des allergies et régimes alimentaires**

L'assistante sanitaire doit s'assurer que chaque enfant a pris son traitement en temps voulu (avant, pendant ou après le repas, au goûter...).

Elle/Il doit être présent/e au moment de la prise du médicament, même avec les plus grands pour être sûr que le traitement soit correctement pris et bien ingéré. C'est elle qui s'assure que des enfants ayant un traitement à garder avec eux tel que la Ventoline.

A la lecture des fiches sanitaires, le Directeur/trice récapitulera sur une feuille à part les allergies alimentaires et régimes spéciaux des enfants.
Même si l'assistante sanitaire a la responsabilité de veiller à ce que les régimes soient respectés, les allergies et régimes spéciaux des enfants devront être connus de l'animateur afin d'assurer une sécurité maximale contre tout incident.

✓ **Maladie ou accident**

En cas de doute sur la santé d'un enfant, j'ai le devoir d'appeler les parents si cela est nécessaire.

En cas d'accident, il est évident qu'il faut aller à la priorité et contacter directement le 15. Lors d'un accident il faut savoir garder son calme, si une personne titulaire du PSC-1 est présente, c'est elle qui prend en charge l'enfant et qui prodigue les premiers soins en attendant les pompiers ou ambulancier. Dans tous les cas éviter de céder à la panique et mettre le reste du groupe et le blessé en sécurité.

Les prestataires ou intervenants extérieures

Leurs rôles sont de :

- ✓ Gérer et mettre en confiance les enfants sur les temps d'activités avec l'aide des animateurs présents.
- ✓ Respecter la législation en vigueur pour l'activité.
- ✓ Assurer la sécurité physique et morale des jeunes.
- ✓ Transmettre un savoir faire, faire découvrir une discipline, un artisanat…

Règles de vie adultes

Il est interdit de fumer en présence des enfants ainsi que dans les locaux à usage collectif et accueillant des jeunes de moins de 16 ans, qu'ils soient présents ou non. De même que L'alcool et les drogues douces ou dures sont illicites : la possession, l'usage, l'incitation à l'usage ou au trafic sont interdits. Aucun acte de violence verbale ou physique, aucune privation ne sera tolérée.
Si un enfant se confie à vous concernant une quelconque maltraitance, il est de votre devoir d'en informer le directeur/trice au plus vite.

- ✓ Téléphone portable et pauses

L'usage du téléphone portable n'est pas toléré sur le temps de vie quotidienne ou d'activité. Vous pourrez prendre une pause sur le temps de vie quotidienne pour téléphoner, fumer (dehors à l'écart des enfants), ou simplement décompresser quelques minutes si un autre animateur (ou le directeur/trice) prend votre groupe référent en charge à ce moment.
De manière générale, nous privilégierons la communication entre nous

Le public accueilli

Nous accueillons des enfants de 3 à 12 ans, Lussois ou non. Les personnes ayant une maison secondaire à Lus ou bien les vacanciers peuvent aussi nous confier leurs enfants.

3) La communication

Le planning des différentes périodes sera distribué à l'école par les maitresses à chacun des enfants de Lus lors de sa conception. Puis il sera déposé au maximum aux alentours du village et dans les commerces.

Nous demandons aussi à la mairie de diffuser sur le panneau d'informations lumineux du village et nous enverrons un mail aux adhérents et communiquerons les informations sur les réseaux sociaux.

La communication avec les familles est fondamentale, elle permet de rassurer et d'appréhender au mieux le déroulement des accueils. Les familles lussoises sont relativement bien au courant du déroulement cependant il ne faudra pas hésiter à remettre des plannings à disposition un peu partout afin que les locaux des départements voisins et vacanciers soit au courant de l'ouverture de l'accueil de loisirs et savoir à qui se renseigner sur le déroulement et les conditions d'accueil le cas échéant.

4) L'évaluation

Les réunions d'enfant de fin de journée « KOIKISPACE » nous permettrons d'ores et déjà d'évaluer le contentement ou non des enfants durant la journée, comme déjà dit précédemment c'est un espace d'expression libre qui permet aux enfants de donner leurs avis, critiquer, argumenter…C'est aussi un temps de propositions (activités, règles de vies, idées à partager…).

Après le départ des enfants, le rangement et le ménage, l'équipe d'animation prendra un temps pour parler de la journée (les coups de cœur, coups de blues, coup de mou) et communiquer sur les différents temps de la journée, les relations entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes, les difficultés rencontrées et les anecdotes qui nous font aimer notre métier. A chaque fin de période, nous ferons le point sur les journées suivantes pour préparer les activités, penser au matériel et anticiper la logistique autour de tout cela. En fin de période durant les temps scolaires, ou de semaines durant les vacances, nous ferons un bilan sur les objectifs pédagogiques et nous parlerons des périodes à venir.

A la fin de l'été, un bilan plus complet sera nécessaire. Il sera temps de faire un retour global sur l'expérience passé et d'en garder une trace écrite. Nous aborderons plusieurs sujets tel que : Les locaux, le matériel, l'organisation en amont, le public accueilli, la relation avec les parents, les intervenants, notre rôle (directrice ou animatrice) ainsi qu'une auto-évaluation.